FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DES MATERIAUX

Conformément à la réglementation (E C) No. 1907/2006 (version modifiée)

-Section 1: L'IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ /

1.1 L'identification de la substance ou préparation

Nom du produit: Aroma ClipCode du produit: HFAQ

- Fragrances: VANILLE (#225780)

1.2 L'utilisation de la substance /produit

Désodorisant à fixer

1.3 Identification de la société /projet

- Le nom de la société: Aromate Industries Co. Ltd.
- Adresse: No.59, Ln. 156, Zhongzheng 3rd Rd., Yingge Dist., New Taipei City 23942 Taiwan
- Téléphone: 886-2-2677-2150 Fax: 886-2-2677-2130
- Site web: www.aromate.com

1.4 Téléphone en cas d'urgence

Association/ Organisation: FR - INRS Tel: +33 (0) 1 0476326969

-Section 2: Identification des risques

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification conformément à la régulation (EC) No. 1272/2008 [CLP/GHS]

Risques environnementaux (chroniques) –Classe 3 H412 Sensibilisation de la peau –Classe 1 H317

2.1.2 Classification du produit conformément à la directive 67/548/EEC ou 1999/45/EC

Symbole de danger: Xi

Désignation de risque:

- -R43, Peut causer une sensibilisation par contact avec la peau.
- -Tampon en polymère parfumé contient de l'acétate de 4-tert-butylcyclohexyl acetate. Peutdéclencheruneréactionallergique.
- -R52/53, Nuisible aux organismes aquatiques, peut provoquer des effets néfastes à long terme dans l'environnement aquatique.

2.1.3 Informations complémentaires

Texte intégral ou phrases R- et -S: voir section 16

2.2 Éléments d'étiquetage



Attention

Mentions de danger supplémentaires

H317 Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

Page 1 of 8 Revision 1

SDS No: HFAQ SDS 2016 04 27	
H412	Nuisible envers la faune aquatique entrainant des effets à long terme.
Mises en garde- EU - EU	(§28, 1272/2008)
P101	Conserver le contenant du produit ou bien l'étiquette en cas de consultation médicale.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P273	Ne pas jeter dans la nature.
P501	Jeter les contenus/contenant dans un centre de recyclage agréé conformément aux régulations nationales et locales.
P261	Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à quitter le lieu de travail.
P280	Porter des gants
P302 + P352	En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau savonneuse.
P333 + P313	En cas d'irritation cutanée ou de rougeurs: Consulter un médecin.

2.3 Autres risques

Pas d'autres risques connus

-Section 3: Composition/Informations sur les Ingrédients

Préparation de substances aromatiques.

Contient:

Nom chimique	CAS-No EC-No	Classification (67/548/EEC)	Classification (Régulation (EU) No 1272/2008)	Conc. Variation dans le produit fini (%)
Benzyl acetate	140-11-4 205-399-7	R52/53	Aquatic Chronic: 3; H412	3.0~4.5
Acetic Acid, Hexyl Ester	142-92-7 205-572-7	N - R10,R51/53	2 H401 Flammable Liquid - Cat. 3 H226	3.0~4.5
4-tert-butylcyclohexyl acetate	32210-23-4 250-954-9	Xi; R43 N; R51/53	Acute toxicity 5; H303 Skin irritation 3; H316 Skin sensitisation 1B;H317 Acute aquatic toxicity 2;H401 Chronic aquatic toxicity2; H411	1.5~2.25
Propyl (2s)-2-(1,1- Dimethylpropoxy)- Propanoate	319002-92-1 437-530-0	R52/53	Environmental Hazard (chronic) - Cat. 3 H412	1.125~1.5
Distillates(petroleum),hyd rotreated light	64742-47-8 265-149-8	Xn R65	Aspiration hazard 1 H304	1.125~1.5
2(3h)-Furanone, 5- Butyldihydro-	104-50-7 203-208-1		Skin Irritation - Cat. 3 H316	0.375~0.75
7-Octen-2-Ol, 2,6- Dimethyl-, Formate	25279-09-8 246-788-1	Xi - R36/38	Skin Irritation - Cat. 2 H315 Eye Irritation - Cat.2A H319 Acute Toxicity (oral) - Cat. 5 H303 Flammable Liquid - Cat. 4 H227	0.375~0.75
Ethyl 2,3-epoxy-3-	77-83-8	Xi,N	Skin Sens.: 1; H317	0.15~0.375
phenylbutyrate	201-061-8	R43,51/53	Aquatic Chronic: 2; H411	
Pentanoic Acid, 2-Methyl, Ethyl Ester	39255-32-8 254-384-1	R10	Skin Irritation - Cat. 3 H316 Flammable Liquid - Cat. 3 H226	0.15~0.375
Benzaldehyde	100-52-7	Xn -	Acute Toxicity (oral) - Cat. 4 H302	0.15~0.375

Page 2 of 8 Revision 1

SDS No: HFAQ SDS 201	6 04 27 202-860-4	R20/22,R36/37	Acute Toxicity (inhalation) - Cat. 4 H332 Specific Target Organ Toxicity - Single Exposure - Cat. 3 H335 Eye Irritation - Cat.2A H319 Skin Irritation - Cat. 3 H316 Environmental Hazard (acute) - Cat. 2 H401 Flammable Liquid - Cat. 4 H227	INNO
2,6-dimethyl-7-octen-2-ol	18479-58-8 242-362-4	Xi; R38	Flammable liquids 4;H227 Acute toxicity 5; H303 Skin irritation 2; H315 Eye irritation 2A; H319 Acute aquatic toxicity 3;H402	0.15~0.375
2(3h)-Furanone, Dihydro- 5-Pentyl-	104-61-0 203-219-1		Skin Irritation - Cat. 3 H316	0.15~0.375
allyl heptanoate	142-19-8 205-527-1	Xn;R21/22 Xi;R38 N;R50/53	Aquatic Acute 1 H400 Acute Tox.: 4; H312 Acute Tox.: 4; H302 Skin Irrit.: 2; H315	0.15~0.375
Heptanoic Acid, 2- Propenyl Ester	150-78-7 205-771-9		Environmental Hazard (acute) - Cat. 3 H402 Acute Toxicity (oral) - Cat. 5 H303 Flammable Liquid - Cat. 4 H227	0.15~0.375
Butanoic Acid, 3- Methylbutyl Ester	106-27-4 203-380-8	R52/53,R10	Skin Irritation - Cat. 3 H316 Environmental Hazard (chronic) - Cat. 3 H412 Environmental Hazard (acute) - Cat. 3 H402 Flammable Liquid - Cat. 3 H226	0.15~0.375
Allyl 3-cyclohexylpropionate 1)	2705-87-5 220-292-5	Xn,Xi,N R20,21,22,43,5 0, 50/53	Acute Tox.: 4 (Oral); H302 Acute Tox.: 4 (Dermal); H312 Acute Tox.: 4 (Inhalation); H332 Skin Sens.: 1; H317 Aquatic Acu te: 1; H400 Aquatic Chronic: 1; H410	0.075~0.15
Benzene, 1-Methoxy-4- (1-Propenyl)	104-46-1 203-205-5	Xi N - R51/53,R43	Skin Sensitization - Cat. 1B H317 Skin Irritation - Cat. 3 H316 Environmental Hazard (acute) - Cat. 2 H401 Acute Toxicity (oral) - Cat. 5 H303 Flammable Liquid - Cat. 4 H227	0.15~0.075

-Section 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Inhalation Faire sortir la personne. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Se reposer.

Contact cutané Se rincer immédiatement et abondamment à l'aide d'eau savonneuse après

avoir retiré tous les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un

médecin si les symptômes persistent.

Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un

médecin si l'irritation persiste.

Ingestion Se rincer la bouche avec de l'eau. Demander l'avis d'un médecin.

4.2 Symptômes et effets majeurs, aigus et différés.

Symptômes/effets majeurs

Page 3 of 8 Revision 1

Voir ci-dessus

4.3 Indication de consultation médicale immédiate et recommandation de traitement précis

Remarques destinées au médecin Traitement symptomatique

-Section 5: Mesures contre l'incendie

5.1 Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), poudre chimique. Utiliser des mesures d'extinction appropriées aux circonstances et aux environs. Mousse anti-alcool, eau pulvérisée.

Agents extincteurs qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité.

Ne pas utiliser de jet d'eau concentré car cela peut répandre le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

Dangers d'exposition particuliers résultant de la substance ou de la préparation même, produits de combustion, gaz dégagés. Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures non brûlés (fumée).

5.3 Notes aux pompiers

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Il est conseillé, comme pour tout incendie, de porter des appareils respiratoires autonomes et des vêtements de protection complète.

-Section 6: Mesures en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Vérifier l'aération. Conformément aux bonnes pratiques de fabrication, ne pas manger, boire ou fumer lorsque vous manipulez des produits chimiques. Évitez d'inhaler, d'ingérer et tout contact avec les yeux et la peau. Porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome.

6.2 Précautions environnementales

Éviter tout contact avec la terre, le sol ou la nappe phréatique. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites à l'aide de matières absorbantes non combustibles (sable, terre, terre à diatomée, vermiculite) et les placer dans un contenant afin de les jeter, conformément aux régulations nationales et locales (voir Section 13).

6.4 Référence aux autres sections

Voir sections 8 et 13 pour plus de renseignements.

-Section 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact direct avec la peau et les yeux.

Ne pas ingérer ou appliquer sur la peau.

Il est conseillé de se laver régulièrement.

Tenir éloigné des sources à chaleur incandescentes et des flammes.

Toujours bien entretenir sa maison et pratiquer des mesures d'hygiène strictes.

7.2 Rangement

Ranger dans un endroit frais et éloigné des sources de chaleur.

7.3 Utilisations finales particulières

Page 4 of 8 Revision 1

Indisponible pour le moment

-Section 8: Control d'exposition/Protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Ne peut être identifiée pour le moment.

Dérivation impossible pour le moment.

8.2 Contrôle de l'exposition

Mesures techniques: S'assurer que les espaces confinés soient correctement

aérés.

Équipement de protection individuel

Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection du corps et de la peau: Porter des gants et/ou des vêtements imperméables en cas de

besoin afin d'éviter tout contact avec la matière

Protection respiratoire: Non requis si le produit est utilisé dans des conditions

normales. Les ouvriers sont dans l'obligation de porter des appareils respiratoires appropriés en cas de concentrations au

dessus de la limite d'exposition.

Protection respiratoire: Non requis si le produit est utilisé dans des conditions

normales. Les ouvriers sont dans l'obligation de porter des appareils respiratoires appropriés en cas de concentrations au

dessus de la limite d'exposition.

-Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Polymère Parfumé Clip

Coloré
Odor
VANILLE
Point d'éclair
Pression de vapeur (Pa)
Densité relative
Index de réfraction

Jaune
VANILLE
N/A
N/A
N/A

-Section 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue sous des conditions d'utilisation normale. Tenir éloigné des agents oxydants et des matières fortement acides ou alcalines.

10.2 Stabilité chimique

Stable sous des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune sous des conditions d'opération normale

10.4 Situations à éviter

La chaleur, les flammes et les étincelles. Les températures extrêmes et les rayons directs du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Les agents oxydants forts, les acides forts et les bases solides.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Page 5 of 8 Revision 1

Dans des conditions résultant en une combustion incomplète, des gaz dangereux produits peuvent être composés de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et d'hydrocarbures non brûlés (fumée)

-Section 11: Informations sur la toxicité

Les dangers lies à la santé sont évalués en fonction des ingrédients de composition de ce parfum et de leurs concentrations. Cette préparation n'a pas subi de test toxicologique dans son ensemble mais a été préparée à l'aide de listes certifiées de toxicologie. Comte tenu de la difficulté d'utilisation classique des techniques d'évaluation toxicologique actuelles pour créer les dangers potentiels susceptibles de toucher un individu ou pour procéder à des évènements imprévisibles, cette préparation doit être manipulée avec la plus grande précaution tout en considérant les dangers liés à la santé.

-Section 12: Informations sur l'environnement

12.1 Toxicité

Effets de l'écotoxicité

Nocif envers la faune aquatique entrainant des effets à long terme.

12.2 Persistance et biodégradabilité

Aucune information disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4 Mobilité dans les sols

Aucune information disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

12.6 Autres effets indésirables

Perturbateur endocrinien

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté.

-Section 13: Comment se débarrasser

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets issus des résidus/produits inutilisés Jeter en respectant les régulations locales. Ne doit

pas être jeter dans la nature.

Emballage contaminé Les contenants vides doivent être jetés dans un

centre de manutention des déchets pour recyclage

ou élimination.

-Section 14: Informations sur le transport

14.1 Numéro UN

ADR : Inoffensif RID : Inoffensif IMDG : Inoffensif IATA-DGR : Inoffensif

14.2 Désignation officielle de transport

ADR : Inoffensif RID : Inoffensif IMDG : Inoffensif

Page 6 of 8 Revision 1

IATA-DGR : Inoffensif

14.3 Catégorie de transport dangereux

ADR : Inoffensif RID : Inoffensif IMDG : Inoffensif IATA-DGR : Inoffensif

14.4 Groupe d'emballage

ADR:

Groupe d'emballage : Inoffensif Code de classification : Inoffensif Identification du danger : Inoffensif Étiquetages numériques Inoffensif Code de limitation des tunnels Inoffensif

RID:

Groupe d'emballage :Inoffensif Code de classification : Inoffensif Identification du danger : Inoffensif Étiquetages numériques : Inoffensif

IMDG:

Groupe d'emballage : Inoffensif Étiquetages numériques : Inoffensif Code EmS : Inoffensif

IATA-DGR

Instructions d'emballage : Inoffensif

(Avion cargo)

Qté/Emb. (Cargo) : Inoffensif Instructions d'emballage : Inoffensif

(Aéronef de passagers)

Qté/Emb. (Passenger) : Inoffensif Groupe d'emballage : Inoffensif

14.5 Risques pour l'environnement

ADR:

Nocif pour l'environnement: Aucun

RID:

Nocif pour l'environnement: Aucun

IMDG:

Nocif pour l'environnement: Aucun

IATA-DGR

Nocif pour l'environnement: Aucun

14.6 Précautions spécifiques pour l'utilisateur

Aucune donnée disponible

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC Non applicable

-Section 15: Informations sur la législation

15.1 Régulations/lois relatives à la sécurité, santé et l'environnement en rapport à la substance ou la préparation

Classification WGK 2

Page 7 of 8 Revision 1

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

- Section 16: Divers

	- Section 16. Divers			
Texte intégral ou phrases-R mentionnés aux sections 2 et 3				
R10	Inflammable.			
R20/22	Nocif en cas d'inhalation et d'avalement.			
R21/22	Nocif en contact avec la peau et ingéré			
R23	Toxic par inhalation.			
R36/37	Irritant pour les yeux et respiratoire système.			
R36/38	Irrite les yeux et la peau			
R38	Irrite la peau.			
R43	Peut causer une sensibilisation par contact avec la peau.			
R50/53	Très nuisible aux organismes aquatiques, peut provoquer des effets néfastes à long terme dans l'environnement aquatique.			
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner à long terme des effets néfastes pour l'environnement aquatique.			
R52/53	Nuisible aux organismes aquatiques, peut provoquer des effets néfastes à long terme dans l'environnement aquatique.			
R65	Nocif: peut provoquer lésions pulmonaires si avalé			
Texte intégral ou déclarations-H mentionnés aux sections 2 et 3.				
H226	Liquide et vapeur inflammables.			
H227	Liquide combustible			
H301	Toxic si avalé.			
H302	Nocif en cas d'ingestion			
H303	Peut être dangereux si avalé.			
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.			
H311	Toxic en contact avec la peau.			
H312	Nocif en cas de contact cutané.			
H315	Provoque des irritations cutanées.			
H316	Provoque une légère irritation de la peau.			
H317	Peut provoquer une réaction cutanée allergique.			
H319	Provoque des irritations oculaires graves.			
H331	Toxic si inhalé.			
H332	Nocif en cas d'inhalation.			
H335	Peut causer respiratoire irritations.			
H400	Très nocif envers la faune aquatique.			
H401	Toxic pour la vie aquatique.			
H402	Dangereux pour la vie aquatique.			
H410	Très nocif envers la faune aquatique entrainant des effets à long terme.			
H411	Nocif envers la faune aquatique entrainant des effets à long terme.			
H412	Nuisible envers la faune aquatique entrainant des effets à long terme.			

Cette fiche de donnée de sécurité est conforme aux exigences de la régulation (EC) No. 1907/2006

By: Jane Huang/Product R&D Manager Date de modification: April 27, 2016

Les informations contenues dans la fiche MSDS ont étés obtenus de sources actuelles et fiables. Cependant, les données sont fournies sans aucune garantie, expresse ou implicite, quant à son exactitude ou conformité. C'est la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la manière sécuritaire d'utiliser ce produit et d'assumer la responsabilité pour la perte, blessures, dommages ou frais découlant de l'utilisation abusive de ce produit.

> Page 8 of 8 Revision 1